



# FOYER LAÏQUE LANESTER VOILE

## AVIS DE COURSE :

Titre : *Trophée des dériveurs anciens- 2022*

Lieu : *LANESTER*

Date : *9 et 10 Avril 2022*

Nom autorité organisatrice : *Foyer Laïque de LANESTER - Voile*

Course de bateaux en bois, ou en plastique qui répondent aux critères suivants :

- Dériveur ayant une longueur maximum de 6 mètres.
- Tout bateau étudié avant les années 1989.

*Exemple : CARAVELLES ; VAURIENS ; SNIPES ; etc...*

### 1) REGLES APPLICABLES :

- Les règles de course à la voile (ISAF) 2021-2024 .
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles de classe en vigueurs.
- Le présent Avis de Course, les instructions de course, leurs annexes, et les éventuels avenants.

### 2) ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

- Toute personne embarquée devra être licenciée à la Fédération française de Voile – licence à jour, valide compétition ou accompagné d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an pour les adultes.
- Les personnes mineures devront présenter une autorisation parentale.

Les bateaux seront homologués et armés dans une catégorie de navigation conforme aux règles en vigueurs pour navigation de moins de 6 miles d'un abri.

**2.1) La régata est ouverte aux bateaux** en bois ou en plastique qui répondent aux critères suivant :

- Dériveurs ayant une longueur maximale de 6 mètres.
- Tout monotype étudié avant les années 1989.

**2.2) Les bateaux admissibles** peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au FLL Voile avant le 5 Avril 2022.

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription complété : Voir annexe.
- Droits d'inscription : 40 €uros. Double, 20 €uros solitaires
- Autorisation parentale pour les personnes mineures.

**2.3) Les inscriptions hors délais seront acceptées sous les conditions suivantes :**

Majoration de 5 €uros après le 5 avril

**6) NOMBRE D'INSCRITS :**

Le nombre de bateaux participants est limité à 40.

**7) PROGRAMME :**

- Samedi 9 avril 2022 :

Accueil des concurrents à partir de 10H00.

Confirmation d'inscription jusqu'à 13H00.

13H00 : Briefing des équipages

13H30 : Heure de mise à disposition du Comité de Course.

1 à 3 courses sur parcours ou raid.

19H00 : Pot d'accueil

A partir de 20H00 : possibilité Repas type pizza ou autre pour des coureurs et accompagnateurs avec participation financière

Dimanche 10 avril 2022 :

10H00 : Heure de mise à disposition du Comité de Course.

Coureurs Trophée

1 à 3 courses sur parcours ou raid.

A partir de 15H30 : Remise des prix.

**8) INSTRUCTIONS DE COURSE :**

Elles seront affichées sur le site de l'école de voile de Saint Guénaël.

**9) LIEU DE LA COURSE :**

Le Blavet      ⇨      Rade de Lorient.

**10) TYPE DE PARCOURS :**

Parcours type "raid" et/ou parcours tactique.

Ceux-ci seront précisés dans les Instructions de Course.

**11) REGLES DE SECURITE :**

Le port de la brassière est obligatoire.

**REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU :**

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux Instructions de Course particulières relatives à la circulation des navires dans la rade de Lorient, et figurant dans les Instructions de Course ou leurs Annexes.

**12) RESPONSABILITE DES CONCURRENTS :**

Il appartient à chaque skipper, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non "prendre le départ" ou "rester en course".

**13) PRIX :**

1 classement par série composée d'au minimum 5 bateaux.

Lot pour      1<sup>er</sup>  
                  2<sup>ème</sup>  
                  3<sup>ème</sup>

Lots divers tirés au sort.



FOYER LAÏQUE LANESTER VOILE

**TROPHEE DES DERIVEURS  
ANCIENS- 2022**

Licence Compétition   
 Certificat médical   
 Assurance   
 Identification du bateau

**N° Identification**

**Ne rien inscrire, réservé à l'organisation**

**BULLETIN D'INSCRIPTION REGATE**

BIEN VOULOIR REMPLIR CE DOCUMENT EN MAJUSCULES, SVP.

Bateau	
Nom du bateau :	
Pour la course.....	Nom officiel.....Numéro de voile.....
Type de bateau .....	Catégorie de navigation .....
En êtes-vous propriétaire OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> .....	
Si NON, nom du loueur Lieu de la location .....	
Skipper	
Nom du skipper..... Prénom..... Date de naissance .....	
Numéro de licence .....	
Club .....	
Adresse du skipper..... Code postal..... Ville..... Pays.....	
Téléphone fixe..... Portable..... Adresse e-mail .....	
Equipage	
Nom équipier n°1..... Prénom.....	Nom équipier n°2..... Prénom.....
Date de naissance..... Club.....	Date de naissance..... Club.....
Numéro de licence .....	Numéro de licence.....
Nom équipier n°3..... Prénom.....	Nom équipier n°4..... Prénom.....
Date de naissance..... Club.....	Date de naissance..... Club.....
Numéro de licence .....	Numéro de licence.....

- Le skipper s'engage à respecter les règlements de l'ISAF, de la FFV, de l'Avis de Course joint, et des Instructions de Course (et avenants éventuels) qui seront affichées le 09/04/2022. Le skipper et son équipage, le sponsor, le propriétaire du bateau déclarent accepter les prises de vues et les photos (à terre comme sur l'eau), et autorise à titre gratuit, l'exploitation, la diffusion, la reproduction de ces prises de vues et photos par l'école de voile ou un de ses partenaires.

Rappel :

**DECHARGE DE RESPONSABILITE :**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

**Dossier d'inscription à compléter et à retourner FLL VOILE 4 rue Gérard Philippe 56600 Lanester**

**avec le règlement avant le 5 Avril 2022**

**Nombre d'inscrit limité à 40 bateaux.**

**Droits d'inscription : 20 Euros par personne () ; Pizza ou autre : 10 Euros/personne (repas sans boisson).**

**Règlement par chèque à l'ordre de : FLL SECTION VOILE**

Majoration de 5 Euros si inscription faite après le 5 Avril 2022 (cachet de la poste faisant foi).

Signature du skipper (Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Date : \_\_\_\_